



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 13-05-2026 /

Dossier complet le : 13-05-2026 /

N° d'enregistrement : 018131/KK P

1 Intitulé du projet

Projet de sécurisation et de mise en conformité du transit de déchets dangereux, liquides et solides, sur le site VALVERT REGIONALE D'ASSAINISSEMENT a Torcy, dans le cadre de l'autorisation ICPE 2718-1.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

VALVERT REGIONALE D ASSAINISSEMENT

Raison sociale

VALVERT REGIONALE D ASSAINISSEMENT

N° SIRET

43952102200053

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

Nom

BUTTY

☒ Monsieur

Prénom(s)

Patrick

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à mettre en conformité et sécuriser le site VALVERT REGIONALE D'ASSAINISSE de Torcy (71) pour le transit de déchets dangereux liquides et solides, relevant de la rubrique ICPE 2718-1 (régime de l'autorisation). Il consiste principalement en l'aménagement et le renforcement des installations existantes pour le déchet non dangereux (fosse de decantation, dispositifs de stockage et de transfert, équipements de sécurité et de maîtrise des risques). Ces travaux permettront le regroupement temporaire de déchets dangereux avant expédition vers les filières spécialisées. En complément, plusieurs activités secondaires, concernant du déchet non dangereux, exercées à des échelles limitées (lavage de camions, conditionnement d'oxydes de fer et de cendres de bois, séparation ponctuelle de boues de forage) sont intégrées dans l'analyse environnementale, bien qu'elles ne soient pas soumises à autorisation. Le détail des aménagements techniques figure au mémoire technique (chapitre 3). Aucune démolition n'est prévue.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à encadrer et sécuriser le regroupement temporaire de déchets dangereux, qu'ils soient liquides (eaux souillées, boues de curage, effluents d'assainissement) ou solides (contenants et textiles souillés, absorbants), avant leur expédition vers des filières de traitement spécialisées. Il répond à une double finalité : i- assurer la conformité réglementaire au titre de la rubrique ICPE 2718-1, en garantissant la maîtrise des risques environnementaux et sanitaires liés au stockage intermédiaire ; ii- améliorer l'efficacité logistique en optimisant la massification des flux et la réduction des transports dispersés. En complément, le site poursuit également des activités secondaires de traitement limité (lavage de camions, conditionnement d'oxydes de fer et de cendres de bois, séparation ponctuelle de boues de forage), intégrées à l'analyse environnementale dans un souci de transparence.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consistent en : i- la réalisation d'une retenue bétonnée de 6 m x 4 m et 1,25 m de profondeur, dimensionnée pour contenir le volume d'une cuve aérienne de stockage tampon (30 m³) ainsi qu'une lame de mousse extinctrice de 15 cm ; ii- la pose d'une cuve aérienne de stockage tampon de 30 m³ ; iii- l'installation d'un cuvelage métallique de 16 m³ dans la fosse de decantation existante de 24 m³ ; iv- la création de raccords hydrauliques entre la fosse de decantation et la cuve aérienne de stockage tampon (vanne et pompe de relevage) ; v- la construction d'un bâtiment de couverture en structure métallique légère, de 8 m x 10 m, avec une toiture mono-pente allant de 4,10 m à 5,30 m de hauteur ; vi- l'équipement du réseau pluvial interne de dispositifs d'obturation ; vii- l'installation d'un mat d'éclairage extérieur ; viii- la mise en place d'un dispositif de lutte contre l'incendie de type RIA mousse. Les terrassements seront légers et localisés sur terrain plat. La durée des travaux sera courte, de l'ordre de quelques jours à quelques semaines.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation du site se déroule en plusieurs étapes principales : Réception et dépotage : les camions hydrocureurs se positionnent au-dessus de la fosse de réception pour le déchargement gravitaire. Les solides les plus volumineux sont retenus par le caillebotis de dégrillage, tandis que les phases liquides sont dirigées vers la fosse de decantation. Decantation et stockage : les effluents sont séparés par decantation, puis transférés vers une cuve aérienne de 30m³ pour massification temporaire. Les résidus solides sont extraits périodiquement. Les volumes sont suivis et tracés avant expédition vers des filières agréées. Activités annexes et gestion des eaux : le site assure également le lavage intérieur et extérieur des camions (eaux orientées soit vers la fosse de decantation, soit vers le réseau d'eaux usées via séparateur d'hydrocarbures), ainsi que le conditionnement ponctuel d'oxydes de fer, de cendres de bois froides et, à terme, de boues de forage par filtration gravitaire. Fin d'exploitation : en cas d'arrêt définitif, les équipements seront démontés et la zone remise en état, sans changement d'usage prévu. Pour le détail des flux et modalités techniques, il est renvoyé au mémoire technique - Chapitre 3.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet soumis à autorisation environnementale au titre de la rubrique ICPE 2718 (transit de déchets dangereux) et à examen au cas par cas conformément aux articles L.181-1 et R.122-2 du Code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Capacité de stockage de la cuve aérienne à créer : Taille de la fosse de decantation existante : Capacité du cuvelage métallique intégré à la fosse de decantation : Quantité maximale de déchets dangereux présente simultanément : Flux annuel de déchets dangereux :	(30, m3) (24, m3) (16, m3) (31,5, t) (4 212, t)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 503 Voie : Avenue des Ferrancins

Lieu-dit :

Localité : 503 Avenue des Ferrancins 71210 Torcy

Code postal : 71210 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4°26'58"E Lat. : 46°45'41"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : Lat. :

Point de d'arrivée : Long. : Lat. :

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est situé en territoire couvert par le PLUiH de la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Le terrain est classé en zone UX, destinée à l'accueil d'activités économiques de type industriel, artisanal ou logistique.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Aucun prélèvement en milieu naturel. L'eau utilisée provient uniquement du réseau communal pour le lavage intérieur et extérieur des camions. Les volumes consommés restent limités, équivalents à une activité industrielle courante. Impact faible, sans incidence notable sur la ressource.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Aucun drainage ni excavation profonde n'est prévu. Les terrassements se limitent à une retention enterrée et à la construction d'un bâtiment léger en structure métallique de 8 m x 10 m. Ces aménagements restent superficiels et n'impliquent aucune interaction avec les masses d'eau souterraines. Impact nul.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Le projet ne génère pas de matériaux excédentaires significatifs. Les travaux concernent essentiellement la création d'une retention de 6 m x 4 m x 1,40 m (soit 33,6 m³), la construction d'un bâtiment léger en ossature métallique et des raccordements hydrauliques. Les terrassements restent limités et n'impliquent pas de déblais importants. Le volume de terres et gravats extrait pour la réalisation des travaux est inférieur au volume des déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet ne génère pas de matériaux excédentaires significatifs. Les travaux concernent essentiellement la création d'une retention de 6 m x 4 m x 1,40 m (soit 33,6 m³), la construction d'un bâtiment léger en ossature métallique et des raccordements hydrauliques. Les terrassements restent limités et n'impliquent pas de déblais importants. Le volume de terres et gravats extrait pour la réalisation des travaux est inférieur au volume des déblais.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le site est déjà raccorde aux réseaux publics d'eau potable et d'assainissement. La consommation en eau est liée principalement au lavage intérieur et extérieur des camions hydrocureurs. Elle est estimée à environ 520 m³/an, ce qui correspond à la consommation domestique annuelle moyenne d'environ 10 personnes en France. Cette consommation reste donc modérée et en adéquation avec les capacités locales des réseaux.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site, déjà aménagé et situé en zone UX urbanisée. Aucune incidence notable n'est identifiée sur le milieu naturel. Le projet n'entraîne ni rejets significatifs dans l'environnement, ni émissions sonores marquées.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Aucun site Natura 2000 n'est présent à proximité immédiate du projet. La zone Natura 2000 la plus proche est située à plus de 25 km du site. L'impact potentiel sur ces habitats ou espèces est donc inexistant.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet n'entraîne aucune consommation d'espace naturel. Il est implanté sur un site déjà aménagé, situé en zone urbanisée (UX).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Présence d'une canalisation de gaz dont la zone des premiers effets letaux empiète légèrement mais sans incidence sur les nouvelles installations ; Trois sites Seveso seuil bas sont situés dans un rayon de 2,3 km (325 m, 890 m et 2 250 m), sans servitude directe ; mention d'un site pollué ou potentiellement pollué à moins de 250 m et de deux anciens sites industriels à moins de 500 m ; la commune est couverte par un PPR.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le site est exposé à plusieurs aléas naturels : (i) une sismicité faible (niveau 2 sur 5) confirmée à l'adresse et sur la commune ; (ii) un aléa de retrait-gonflement des argiles d'intensité modérée, présent à l'adresse et sur la commune ; (iii) des mouvements de terrain et une remontée de nappe recensés à l'échelle communale, mais non identifiés spécifiquement sur le site. (source : GEORISOLIS)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet implique le transit d'eaux souillées pouvant contenir hydrocarbures ou substances chimiques. Les dispositifs conformes à la réglementation ICPE limitent les risques sanitaires identifiés et maîtrisés (voir
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Le site est situé en zone industrielle, sans risque sanitaire identifié. Un site IED est présent à 360 m ; aucun dépassement d'émissions n'est signalé au registre des émissions polluantes. (source : GEORISOLIS)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le projet engendre environ 710 mouvements de camions par an (apports et departs confondus), incluant le transit regulier des eaux usees et quelques flux ponctuels d'oxydes de fer, de cendres et de boues de forage. Toutefois, la logique de massification permet de regrouper les volumes dans des semi-remorques de grande capacite, reduisant ainsi le nombre total de trajets et l'impact du trafic.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Emissions sonores ponctuelles liees aux operations de vidange gravitaire, nettoyage sous pression et pompage pour le transfert et chargement. Nuisances limitees en intensite et en duree.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Le site est situe en zone industrielle, sans nuisance sonore identifiee a ce jour.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Presence possible, sur site, d'odeurs liees aux hydrocarbures, sans nuisance significative attendue.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Le site est implante en zone UX (a vocation industrielle), eloignee des zones d'habitation, reduisant la sensibilite du voisinage aux nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Aucun equipement generant des vibrations notables n'est prevu.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Pas de problematique vibration identifiee.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Usage limite avant lever et apres coucher du soleil en hiver, ainsi qu'en cas d'urgences nocturnes (site accessible 24h/24, 5 j/7). Environ 85 % du temps sans eclaireage. Impact faible et localise en zone industrielle.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	Le site est implante en zone industrielle, deja equipee d'un eclaireage urbain et d'entreprises voisines. Ces emissions lumineuses exterieures n'ont pas d'incidence notable sur le site ou son environnement.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Le projet genere des emissions atmospheriques limitees : COV par evaporation lors de la decantation, aerosols lors du lavage des camions et emissions liees au trafic. Des procedures de maitrise sont mises en oeuvre ; les emissions de COV sont detaillees au chapitre 4 du memoire technique, et le transport est optimise pour reduire les rejets.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Seules les eaux de ruissellement et de lavage exterieur des camions sont rejetees dans le reseau pluvial, apres traitement par separateur d'hydrocarbures. Les autres effluents sont collectes, stockes et evacues vers des
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Dans le reseau communal des eaux pluviales

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	i- Le projet genere des effluents liquides et boueux issus de la decantation qui sont expedies vers les filieres de traitement adaptees. ii- Les eaux des bennes filtrantes, apres passage par un separateur d'hydrocarbures, sont conformes aux exigences de rejet dans le reseau pluvial, notamment en matiere de teneurs en hydrocarbures et matieres en suspension, selon les seuils definis par l'arrêté du 2 février 1998.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le projet genere des dechets : i- dangereux (eaux souillees issues du nettoyage exterieur des citernes, residus des separateurs d'hydrocarbures) ; ii- inertes (eaux de filtration des boues de forage, contenant uniquement des matieres en suspension, rejetees dans le reseau pluvial apres controle).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Aucune atteinte identifiee. Aucun monument ou site patrimonial a proximite immediate.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet s'inscrit dans une zone industrielle deja urbanisee. Il n'entraine aucune modification des activites agricoles, sylvicoles ou de l'usage du sol environnant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est situe dans une zone industrielle deja urbanisee, regroupant plusieurs installations classees pour la protection de l'environnement (ICPE). Aucune etude environnementale connue n'indique l'existence d'effets cumulatifs significatifs entre ces activites et le projet de transit de dechets liquides. Le projet n'entraine pas de consommation d'espace naturel ni de rejets directs dans le milieu. Les effets sonores, olfactifs et sanitaires sont localises, faibles et maitrises. Par consequent, aucun effet cumulatif notable n'est identifie a ce jour.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet ne fait pas l'objet d'autres évaluations formelles en dehors des prescriptions ICPE.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet prévoit plusieurs mesures permettant d'éviter ou de réduire les effets négatifs potentiels sur l'environnement et la santé humaine : i- La retention de la cuve aérienne de stockage tampon aura la capacité de retenir les eaux d'extinction incendie en plus du contenu de la cuve ; ii- Mise en place de dispositifs obturation sur le réseau d'eau pluviale pour retenir un épandage accidentel ; iii- Adjonction d'un cuvelage métallique étanche dans la fosse de decantation. La fosse de decantation sera ainsi inspectable pour contrôler régulièrement l'étanchéité du cuvelage ; iv- Stockage en zone sécurisée, avec éloignement des limites de propriété conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22/12/2023 relatif aux installations de transit de déchets dangereux (rubrique 2718) ; v- Absence de rejet direct dans le milieu naturel : les eaux de rinçage et les résidus de curage sont gérés comme des déchets dangereux via filière autorisée ; vi- Réduction du trafic sur site, l'opération de transit se limitant à quelques camions par semaine sur une période limitée ; vii- Construction d'un bâtiment de couverture au-dessus de la fosse de decantation et de la cuve aérienne de stockage tampon, permet de protéger de la pluie le transfert des produits dangereux et par ailleurs de limiter la diffusion des bruits et des odeurs qui sont déjà peu significatifs. Aucun scénario alternatif de localisation ou de technologie n'a été retenu, le site étant déjà exploité par l'établissement VALVERT et disposant des installations et autorisations nécessaires à proximité immédiate.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom BUTTY

Prénom Patrick

Qualité du signataire Gerant

À Torcy

Fait le 13-05-2026 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)